L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 5 DECEMBRE.

WAGNER

(GUILLAUME-RICHARD)

Wagner était, il y a quelque temps à Naples, le bruit de son arrivée à Paris court en ce moment. Il nous semble donc curieux de publier le passage suivant, extrait du supplément que M. Arthur Pougin est en train de terminer, pour la *Biographie universelle des Musiciens* de Fétis.

L'ambition de M. Wagner, — il l'a dit et répété en mainte circonstance, — était de prouver à l'Allemagne qu'elle pouvait avoir un art scénique national, au lieu de vivre servilement sous ce rapport aux dépens des autres nations, et d'être lui-même le créateur de cet art.

Le sentiment était assurément élevé, s'il était sincère; on peut toutefois se demander si M. Wagner ne parlait pas ainsi pour flatter la fibre populaire et pour se faire, sous couvert de patriotisme, des partisans plus nombreux et plus dévoués, qui l'aideraient de tous leurs efforts dans la réalisation des projets qu'il méditait.

Il ne s'agissait pas de peu de chose en effet, et l'union de tous les bons vouloirs n'était pas de trop pour l'exécution du plan gigantesque que l'artiste avait conçu.

J'ai dit plus haut que M. Wagner avait la prétention, ou, si l'on veut, l'ambition de réformer non-seulement la musique dramatique et subsidiairement le poëme du drame musical, mais encore jusqu'aux coutumes théâtrales, jusqu'au public, enfin jusqu'à la structure, à la configuration et à l'aménagement des salles destinées aux représentations lyriques. Le théâtre ne doit pas être un lieu d'amusement et de récréation intellectuelle, s'est dit M. Wagner, mais une sorte de sanctuaire interdit aux profanes et comme une espèce de prison temporaire de laquelle toute pensée extérieure doit être chassée, d'où doit être banni tout souvenir, toute idée, toute réflexion qui n'a pas pour objectif immédiat la contemplation exclusive, absolue, sans distraction aucune, du spectacle qu'on est venu chercher.

Aux yeux de ce réformateur exigeant, le théâtre moderne devient un temple, et le spectateur une sorte de patient; quant à la distraction intelligente que celui-ci cherche à se procurer, bien loin de constituer un plaisir, elle doit se transformer en une obligation visuelle et auditive absolument tyrannique, sévère et pleine d'austérité, qui semble devoir constituer plutôt un supplice que cette dilatation des hautes facultés morales, que cette joie de l'esprit et des sens qui accompagnent chez un être bien disposé, la vue ou l'audition d'une belle œuvre d'art; en un mot, celui qui met le pied au théâtre semble y venir moins pour admirer un beau spectacle dans toute la liberté de son imagination, que pour y exercer ce qu'on pourrait appeler une fonction et comme une sorte de sacerdoce.

On sait maintenant en quoi consistait, au point de vue théorique, la réforme projetée par M. Richard Wagner: on va voir quels moyens il employa pour la faire passer dans la pratique, au moins autant qu'il dépendait de lui.

"Malgré le succès de ses premiers opéras sur beaucoup de théâtres étrangers, dit M. Schuré, malgré le goût croissant du public allemand pour sa musique et ses poëmes, Richard Wagner a renoncé depuis longtemps à tout rapport avec les théâtres existants. Une conviction s'était formée dans son esprit pendant sa longue carrière, c'est que les conditions premières de nos théâtres d'opéra s'opposent aux innovations fécondes et décisives.

"Il comprit qu'une institution avant tout industrielle et commerciale, qui doit gagner le plus d'argent possible pour subsister, ne peut servir loyalement le grand art.

"Il avait constaté aussi que l'habitude des représentations quotidiennes ravale souvent le théâtre à un divertissement frivole.

"Enfin, la construction même de nos salles d'opéra ne répondait nullement à ses intentions esthétiques.

"Ainsi naquit peu à peu dans son esprit l'idée de fonder une institution entièrement distincte de nos théâtres par l'esprit comme par la forme, par le genre des représentations comme par la structure de l'édifice."

Il y avait déjà longtemps que M. Wagner, l'ancien révolutionnaire qu'une condamnation à mort avait obligé à fuir de son pays, s'était réconcilié avec les grands de la terre pour le bien de sa cause artistique; l'insurgé saxon de 1848 était devenu le commensal, l'hôte assidu et le courtisan d'un prince dilettante, le roi Louis de Bavière, dont la protection lui avait été très utile et l'aide fort efficace. C'est grâce au roi Louis qu'il avait pu faire représenter à Munich, dans des conditions tout exceptionnelles, son opéra de *Tristan et Yseult*: c'est à lui qu'il eut recours pour la représentation, autrement difficile, de sa fameuse tétralogie l'*Anneau du Nibelung*, pour laquelle, étant donnés ses projets et ses désirs, tout était à créer: théâtre, matériel et appareils scéniques, personnel, et jusqu'au public.

Il s'agissait d'abord de procéder à la construction d'un théâtre conçu selon les idées du compositeur, et dans le but qu'il avait déterminé. Ce théâtre, pour ne point voir ses représentations "ravalées à un divertissement frivole," ne devait en donner chaque année qu'un petit nombre, pendant la saison d'été, et devant un public d'autant plus et mieux choisi qu'on lui en ferait payer la jouissance fort cher, — environ 100 francs par place et par représentation. Ces représentations prenaient le titre de "représentations modèles," et c'était en vérité le moins qu'on pût faire pour des spectateurs qu'on étrillait de la sorte. M. Wagner, en effet, n'entendait en aucune façon faire lui-même les frais de son entreprise, et prétendait que ses admirateurs fussent ses soutiens et ses bailleurs de fonds. C'était bien le moins. Il s'adressa donc, en premier lieu, à son royal protecteur, grâce auquel il obtint la concession du terrain sur lequel devait s'élever le fameux théâtre; ce terrain était situé aux portes de Baireuth, l'une des villes les plus paisibles et les moins connues de la Bavière. Puis M. Wagner ouvrit par toute l'Allemagne une souscription publique, destinée à lui procurer les ressources qui lui étaient indispensables; j'ai à peine besoin de dire qu'il ne s'agissait nullement d'un emprunt, et que les sommes versées ne devaient, en aucun cas, être remboursées. L'idée d'ailleurs était assez ingénieuse, et le mécanisme de l'affaire, — puisque cela devenait une affaire, — consistait en ceci: trois séries de représentations de la tétralogie, formant un ensemble de douze soirées, devaient être données au futur théâtre de Baireuth, à une époque qui restait à fixer; on ouvrait une sorte de liste d'abonnement pour chacune de ces séries de représentations, et le prix (uniforme) de chaque place pour chaque série était fixé à 300 marks (375 francs). On obtenait ainsi, je crois, pour le total de la souscription, une somme de deux millions et demi à trois millions de francs, que l'on pensait devoir suffire à couvrir les frais de l'entreprise. Dès que cette idée fut lancée, ce fut par toute l'Allemagne un tapage et un remue-ménage dont on ne se fait pas d'idée pour la faire réussir. Bref, au bout de quelque temps, on se mit à l'œuvre à Baireuth, et les travaux furent entamés, sous l'œil du maître, avec une certaine énergie.

Une description du théâtre de Baireuth n'est pas inutile, pour donner une idée des conditions dans lesquelles M. Wagner voulait placer le public qu'il conviait aux "représentations modèles" de sa tétralogie. Je ne saurais mieux faire que de l'emprunter au livre de M. Schuré, qu'on ne suspectera pas de froideur à cet égard.

"Le nouveau théâtre de Baireuth, dit cet écrivain, s'élève sur une colline en pente douce, à vingt minutes de la ville, et de ce monticule domine la contrée. Le principe général qui a présidé à sa construction a été de conformer l'intérieur de l'édifice aux besoins esthétiques les plus élevés du spectateur moderne. De ce principe découlait une première nécessité, celle de rendre l'orchestre invisible. De quoi s'agit-il au théâtre? De disposer l'œil du spectateur à la vision précise d'une image scénique, et, par conséquent, de détourner son attention de tous les objets réels qui pourraient s'interposer entre lui et cette image. Alors seulement l'édifice répondra à sa destination et sera, selon la signification même du mot grec, un *théâtron*, c'est-à-dire une *salle pour voir*. Or, tous les théâtres actuels ont l'inconvénient de détourner le spectateur d'une telle disposition par la vue de l'orchestre et par la structure de la salle, car ils semblaient plutôt faits pour laisser aux spectateurs le plaisir de se regarder entre eux que pour concentrer leur attention sur la scène. Ici, au contraire, on voulait avant tout la plus grande illusion possible, enlever le spectateur à tout souvenir de la réalité, et provoquer en lui un état d'âme favorable à la vision des choses idéales.

"La salle a la forme oblongue d'un secteur de cercle, comprenant environ le sixième de la circonférence. Les gradins s'y élèvent en amphithéâtre à la manière antique, mais avec une inclinaison plus légère, et se terminent en haut par un seul rang de loges. Les côtés de la salle sont formés par une série de parois parallèles à la scène, et terminées chacune par une colonne décorative. Le spectateur, assis en un point quelconque de cet amphithéâtre, se trouve ainsi comme sous la colonnade d'un vaste portique qui se rétrécit graduellement, et aboutit au cadre scénique.

Tel était, en ce qui se rapporte au public, le caractère particulier du théâtre de Baireuth. Quant à l'aménagement de la scène, sans différer sensiblement de ce qu'on rencontre dans les grands théâtres publics, il était conçu de manière à faciliter les plus grands prodiges de la mécanique et de la splendeur scéniques, et aussi, naturellement, à compléter l'illusion du spectateur. Il faut dire que dans les quatre pièces qui formaient l'ensemble de la tétralogie, M. Wagner avait accumulé les plus grandes merveilles de la mise en scène et ce que l'art du décor et de la perspective théâtrale peut présenter de plus riche, de plus étonnant et de plus nouveau. Au reste, et quelle que soit l'opinion q'on ait à exprimer sur M. Wagner, uniquement considéré comme musicien, il est impossible de nier la puissance énergique et la haute valeur intellectuelle de l'artiste qui a pu rêver une conception aussi gigantesque que la tétralogie des *Nibelungen*, qui a su la réaliser, et qui ensuite, par quelques moyens que ce soit, s'est occupé de la présenter au public dans des conditions exceptionnelles, sur un théâtre construit d'après ses propres idées et à l'aide de procédés scéniques combinés par lui, enfin par un personnel vocal et instrumental choisi, formé, stylé par lui, de façon que tout partît de son cerveau, portât son empreinte et obéît à son inspiration. Il y a là, évidemment, un côté grandiose qui saisit l'imagination d'une sorte de respect.

Une fois que tout fut prêt, on s'occupa d'arrêter la date des représentations de l'*Anneau du Nibelung* (c'est le titre général de la tétralogie), qui fut fixée ainsi qu'il suit: le 13 août 1876, l'*Or du Rhin*, prologue; le 14 août, *la Walkyrie*, première partie; le 16, *Siegfried*, seconde partie; enfin, le 18, *le Crépuscule des dieux*, troisième partie. Il va sans dire qu'à cette première série de représentations, qui avait un caractère presque diplomatique et officiel, le public était composé de telle façon que son enthousiasme était en quelque sorte certain d'avance; le succès, très accentué, ne fut pas complet cependant, tellement l'œuvre, prise dans son ensemble, montrait d'inégalités et à côté de parties vraiment trop belles et majestueuses, mais par malheur trop rares, présentait de longueurs, de lourdeurs, de partis pris et d'exagérations de toutes sortes. Ce succès s'amoindrit considérablement aux deux séries suivantes de représentations, où le public était moins trié, et où le très grand talent des interprètes ne parvenait que difficilement à le faire sortir de sa froideur et de sa réserve; ces interprètes avaient été choisis parmi les premiers chanteurs de l'Allemagne; c'étaient MM. Niemann, Schlosser, Betz, Niering, Unger, Gura, Kœgel, Mmes Materna, Scheffzky et Weckerlin. Il serait difficile d'imaginer l'effet de fatigue et de lassitude produit sur le public par la représentation de l'*Anneau du Nibelung*, malgré quelques épisodes superbes contenus dans les diverses parties de cette œuvre d'un développement en dehors de toutes proportions; il était évident pour tous que le résultat atteint ne répondait pas à la grandeur de l'effort, et que, en somme, on était loin d'être en présence du chef d'œuvre si bruyamment et si pompeusement annoncé. Bref, si ce ne fut pas une déception, ce ne fut pas davantage une révélation, et les spectateurs ne partagèrent pas tout à fait l'opinion de M. Richard Wagner, qui, dans un discours public, s'écriait, avec sa modestie accoutumée: *Nous avons montré maintenant que nous avons un art*, se mettant ainsi, de propos délibéré, au-dessus de tous les grands poètes et de tous les grands musiciens de l'Allemagne, et effaçant à son profit les grands noms de Gœthe et de Schiller, de Gluck et de Mozart, de Beethoven et de Weber, sans compter les autres.

On se fera une idée de l'effet produit par la représentation de l'*Anneau du Nibelung* sur les esprits impartiaux, par ces lignes du correspondant d'un journal spécial français, la *Revue et Gazette musicale de Paris*: — "On ne peut refuser son admiration à un homme qui a conçu, osé commencer et mener à bonne fin une semblable entreprise. C'est un puissant cerveau; il a la hardiesse, la persévérance, non moins que la confiance en lui-même, qui est aussi une condition de réussite. Mais cette confiance, il la pousse jusqu'à l'extrême, jusqu'à un orgueil parfois insensé. Il s'est flatté d'avoir créé un nouvel art allemand, c'est-à-dire, pour lui (et quoiqu'il ait fait mine de s'en défendre), l'art universel, d'après des principes exposés depuis longtemps dans ses écrits. Ces principes, je les crois faux en grande partie; et comme la tétralogie est l'œuvre qui, jusqu'ici, s'y conforme le mieux, je ne saurais la considérer comme l'idéal du drame lyrique. Il y a beaucoup à prendre dans les idées qui ont présidé à la création de l'*Anneau du Nibelung*; il y a tout autant à laisser... Wagner dramaturge manque de l'instinct scénique, du sentiment, de la mesure; s'il conçoit de belles scènes, il les amène souvent fort mal, ou les noie dans de fatigants détails.

A la vérité, c'est là quelquefois, mais ce ne peut être toujours, un raffinement, une manière d'employer le *repoussoir*. Il sait faire parler la passion, violente ou tendre; il n'a point la finesse, et sa gaieté est grosse. Wagner musicien est, par bien des côtés, un homme de génie. Mais là, encore, on sent le défaut de mesure. Il aime trop à frapper fort (et par là je ne veux pas dire faire beaucoup de bruit) pour frapper toujours juste. La mélopée, ce compromis continu entre le récitatif et la mélodie, est bien ce qui convient à ce tempérament impatient de tout frein et de toute limite. Avec la mélopée, rien ne vous oblige à vous arrêter; on peut aller au bout du monde. J'ajouterai cependant que si les vieilles formes mélodiques de l'air, de la romance, etc., sont l'objet d'une réprobation absolue pour Wagner, il n'hésite pas à chanter à l'italienne lors qu'il a à exprimer les élans passionnés, les ardeurs sensuelles; dans ce cas, il puise à la vraie source, et il n'a pas tort. Son harmonie, est nourrie, ferme, très recherchée le plus souvent, parfois dure et heurtée; jamais une dissonance n'a effrayé l'auteur de *Tristan*. L'art du chant proprement dit, du moins tel qu'on l'a toujours compris jusqu'ici, n'a qu'un emploi fort restreint dans cette musique; il est réduit à la pose du son et à l'expression; quant à la virtuosité vocale, elle n'existe pas pour Wagner. Symphoniste de premier ordre, il sait admirablement *peindre* en musique; il pousse même ce talent jusqu'au réalisme, jusqu'à l'abus. Il y a assurément du procédé dans ce *faire* magistral; mais il est employé avec tant d'art, si bien dissimulé, qu'il ne choque nullement. Pas si caché cependant qu'on ne le trouve en le cherchant, et c'est ce qu'ont fait plusieurs jeunes compositeurs qui se le sont assez bien assimilé: preuve que c'est un procédé. En résumé, des artistes divers qu'il y a en Wagner, je crois que c'est le musicien seul qui demeurera, réserve faite de quelques principes justes sur l'essence du drame lyrique, et qui ne sont probablement pas ceux auxquels il tient le plus."

En réalité, et malgré tout le bruit qui se fit autour d'elle, la tentative audacieuse de Baireuth fut loin d'être couronnée d'un succès décisif. En effet, malgré tous les efforts tentés depuis 1876, malgré tous les appels vainement adressés à la bourse du public allemand, il n'a pas été possible d'organiser depuis lors, à Baireuth, même une série nouvelle des fameuses "représentations modèles". Quant aux autres théâtres d'Allemagne, il va sans dire qu'aucun jusqu'ici ne s'est avisé de donner régulièrement, dans son entier, la tétralogie de l'*Anneau du Nibelung*; diverses parties seulement en ont été représentées sur diverses scènes; entre autres, *la Walkyrie* semble avoir obtenu, à l'Opéra impérial de Vienne, un certain succès; mais presque partout il a fallu pratiquer de larges coupures dans les fragments par trop développés de cette œuvre par trop colossale, dont telle partie forme à elle seule un spectacle de sept heures, et dont le prologue, *l'Or du Rhin*, comprend *un seul acte dont l'exécution dure deux heures trois quarts!* Un artiste qui ne veut point se rendre compte des nécessités pratiques de l'art et qui, de propos délibéré, se place ainsi en dehors de ses conditions matérielles les plus élémentaires, n'a à s'en prendre qu'à lui-même de l'insuccès qui accueille ses œuvres. En réalité, on ne peut dire que l'*Anneau du Nibelung* ait été jusqu'à ce jour fort heureux en Allemagne. Aujourd'hui, M. Richard Wagner travaille à la musique d'un nouvel opéra, *Parsifal*, dont le poëme, écrit par lui, comme à l'ordinaire, est publié par avance, ainsi qu'il l'aurait fait naguère pour sa tétralogie. Cet ouvrage est encore destiné au théâtre de Baireuth, et dans ce but de nouveaux et pressants appels sont adressés par les comités wagnériens aux souscripteurs allemands désireux d'encourager la grande œuvre; mais, malgré toutes les incitations, le public ne semble pas très empressé de fournir les 12 ou 1,500,000 francs nécessaires à l'accomplissement de cette œuvre.

ARTHUR POUGIN.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Spectacles, Bals, &c.

THÉATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE, 5 DECEMBRE 1880.

[Bureaux 6 1/2 heures.] [Rideau 7 1/2 heures]

LE BOSSU,
OU LE PETIT PARISIEN.

Drame à Grand Spectacle, en 5 actes et 11 tableaux, de MM. Paul Féval et A. Bourgeois.

Lagardère	MM. MOLINA,
Gonzague	PONTUS,
Thaveray	BOURGEOIS,
Le Régent	VIC,
Nevers	MUSSY,
Cocardasse	BAZIN,
Passepoil	FLEURY,
Navailles	HERZ,
D'Argenson	GENIN,
Breant	ETIENNE,
Lacroix	ADORCY,
Bonnivet	ALEXANDRE
Peyrolles	VERNIER,
Carrigue	DURAND,
Staupitz	GINESTE,
Blanche de Caylus	Mmes BAZIN,
Blanche de Nevers	DUVERGÉ,
Flor	KLEBER,
Tonio	DENAIN,
Le Page	FEITLINGER
Martine	ETIENNE,
Madeleine	VEZIAN,
Angélique	RONNEAU.

Grand Ballet—LA TCHOWTKCHA, Grand Pas Russe, par Mlle HENNECART et le corps de Ballet, réglé par M. MAZILIER—Costumes de Mlle ANSELL.

LUNDI SOIR, 6 DECEMBRE,

LA TRAVIATA.

MARDI SOIR, 7 DECEMBRE,

LES HUGUENOTS.

Marguerite.......Mme AMBRE.
5déc—

Jardin de Wenger
11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINEE. Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

QUARTIER-GÉNÉRAL DU PREMIER RÉGIMENT
Artillerie de campagne de la Louisiane, L.N.G. Nlle Orléans, 3 décembre 1880.

Les messieurs dont les noms suivent sont respectueusement invités à faire partie du comité de réception à la Cathédrale St Louis, DIMANCHE, 5 décembre, à l'occasion de la célébration par ce corps de la fête de la Ste Barbe.

Ils sont priés de se rapporter au major P. L. Bouny, chairman du comité, à 9 heures du matin en grande tenue.

Major P. L. BOUNY, Chairman;

Major André Burthe,	Hon A. L. Tissot,
Major Louis Prados,	Hon E. Miltenberger,
Major E. C. Frémeaux,	Hon John Pollock,
Major John Augustin,	Hon. J. B. Buchanan,
Major Atwood Violett,	Lieut Alfred Frellsen,
Major A. L. Roman,	Lieut. J. L. Harris,
P. C. Darcantel,	Gabriel Pascal,
Samuel L. Gilmore,	Charles Janvier,
F. D. Seghers,	Belmont Sarat,
Wm. Lemonnier,	A. B. Wheeler,
F. B. Leo,	E. B. Kruttschnidt,
W. B. Wisdom,	Sam Trufant,
Alf. Penn,	M Lafargue,
Alphonse Rabouin,	Edg. J. Toledano.

GUST. LEGARDEUR, JR., Colonel.
A. DUREL, Adjudant. 4 déc—2f

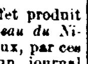

Quartiers-Généraux Premier Régiment, Artillerie de campagne de la Louisiane - Nouvelle Orléans 3 décembre 1880 - Ordre général No 12.

1° Les compagnies formant ce régiment sont par le présent requises de s'assembler à l'arsenal en uniforme de grande tenue Dimanche, 5 décembre, à 9 heures du matin.

Le régiment laissera l'arsenal à 9 45 heures précises et se dirigera vers la Cathédrale pour assister à la Grande Messe en honneur de la Ste Barbe.

Par ordre du Col. G. LEGARDEUR JR.
A. DUREL, Adjudant. 4 déc—2f

Quartier-Général du Régiment d'Artillerie d'Orléans.

Nlle Orléans, 1er décembre 1880.

Ordre Spécial:

Célébration de la Ste-Barbe.

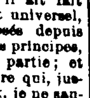

Les membres des différentes Batteries composant ce Régiment se réuniront, complètement armés et équipés (avec gants blancs), à l'Arsenal de l'Etat, DIMANCHE, 5 décembre, à 9 heures précises du matin, pour la célébration de la Ste Barbe, Patronne des Artilleurs.

Les membres de l'Association du Tombeau et les membres vétérans du vieux Bataillon d'Artillerie d'Orléans sont respectueusement invités à se joindre à nous en cette occasion.

Nos invités sont respectueusement priés d'être ponctuels.

Grande messe à l'Eglise de St-Vincent-de-Paul à 10 heures du matin. Une quête sera faite pour le bénéfice des orphelins de l'Asile Ste-Marie, du 3me District.

Après les cérémonies à l'église, le Régiment défilera dans les principales rues des 3me et 2me Districts.

Par ordre, P. O. PEYROUX, Lieut Colonel Commandant.
A. BAILLY-BLANCHARD, Capitaine Adjudant ad interim. 4déc—2f

L'UNION FRANÇAISE.

MESSIEURS les sociétaires voudront bien se rappeler que l'élection de la nouvelle administration se fera DIMANCHE, 5 du courant, au siége de la société, No 9 rue St. Louis. Le scrutin sera ouvert de midi à 5 heures.

Ce même jour aura lieu l'assemblée générale où il sera donné communication des travaux de l'année. La séance sera ouverte à 5 heures précises.

Messieurs les Présidents des Sociétés française de bienfaisance sont cordialement invités à participer à l'assemblée. En cas d'empêchement personnel, ils sont priés de se faire représenter.

Pour la direction, F. TUJAGUE, Président.
H. BILLARD, Secrétaire. 3 déc—3f

Banque des Citoyens de la Louisiane —Nouvelle-Orléans, 3 décembre 1880.—Cette banque étant maintenant prête à rendre et à donner de bons titres, offre à vendre, livraison en sera donnée le 1er janvier 1881, les habitations sucrières suivantes, en excellent état de culture.

Habitation "Fanny," dans la paroisse Plaquemine.

Habitation "Dugas," dans la paroisse Ascension.

Habitation "Florissant," dans la paroisse St-Bernard.

Pour le prix et les conditions. S'adresser à la maison de banque.

JAS. J. TARLETON, Caissier.
4 déc—7f

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—Nlle-Orléans, 3 décembre 1880.—A une reunion du Bureau de direction de cette compagnie, tenue le 2 courant, un dividende de 5 0/0 sur le capital a été déclaré et fait payable le 6 décembre 1880. Les actions transférées à partir de la date du présent avis seront en conséquence ex-dividende.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.
3déc—5f

New Orleans Savings Institution—No 156 rue du Canal, 1er décembre 1880—A partir du 15 courant, un dividende de QUINZE pour cent sera payé sur les sommes dues aux déposants de cette Institution.

J. H. OGLESBY, A. BALDWIN, Receveurs.
3 déc—7f

Bureau de la Commission de Liquidation de la Dette de ville—Nlle-Orléans, 1er décembre 1880—Avis aux porteurs d'obligations de ville et aux créanciers qui ont obtenu des jugements contre la ville—Les nouveaux bons à 4 pour cent d'intérêt et cinquante ans d'échéance, dont l'émission a été autorisée par la loi 133 de 1880, pour la liquidation de la dette ci-dessus, sont prêts à être livrés. Tous les porteurs d'obligations et créanciers ci-dessus sont invités à échanger leurs titres pour les nouveaux, conformément aux dispositions de ladite loi.

J. H. OGLESBY, Président du Syndicat de la Dette.
2 déc—30f

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans—No 27 rue du Camp—Nouvelle Orléans, le 1er décembre 1880.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 du courant, de midi à deux heures, au bureau de la Compagnie, No 27 rue du Camp.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
1er déc—au13

Bureaux de la Compagnie de Glace de la Louisiane, Nos 27 et 29 South Front Street.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1880.—A une réunion des Directeurs de cette compagnie, tenue le 29 courant, il a été résolu que les Bons pour un montant total de $150,000, à émettre pour l'établissement d'une nouvelle fabrique seraient réservés aux actionnaires jusqu'au 5 décembre prochain. Les dits Bons qui sont productifs d'intérêt à sept pour cent l'an et dont le paiement est garanti par hypothèque sur toutes les propriétés de la compagnie sont de trois dénominations différentes, savoir: Mille Piastres, Cinq Cents Piastres et Cent Piastres.

W. A. BILLAUD, Secrétaire.
11 nov—au 5 déc

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Pompiers, rue du Camp 83.—Nlle-Orléans, 24 novembre 1880.—Conformément à l'article 4 de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu dans son local LUNDI 6 décembre 1880, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, dans le but d'élire dix-huit directeurs pour le service de l'année suivante.

R. H. BENNERS, Secrétaire.
24nov—au 6déc.

Association des Contribuables de la Nouvelle-Orléans.—22 Novembre, 1880.—Les membres de cette Association sont requis d'assister à l'assemblé annuelle qui aura lieu conformément à la constitution, le LUNDI, 6 décembre 1880, à 7:30 heures du soir, au Coliseum Hall, No 51, rue Bienville.

L'élection du comité exécutif aura lieu et un rapport général sur l'état des affaires de l'association sera soumis.

Par ordre du Président, EDWD. DUBRIVE, secrétaire.
23 nov—au 6 déc.

AVIS.—Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp, LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
16 nov—1 mois

Bureaux de la New Orleans Canal & Banking Co.—Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1880.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette institution pour servir pendant l'année courante aura lieu à la Banque, coin Camp et Gravier, le second LUNDI de Décembre (le 13) de midi à deux heures de l'après-midi.

J. B. MONTREUIL, Caissier pro tem.
13 nov..1m

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Six soirées et deux matinées commençant LUNDI, 6 DECEMBRE.

La Comédie-drame de Steele Mackeye,

HAZEL KIRKE.

Avec la véritable Troupe du Théâtre du Madison Square.

Mise en scène Nouvelle

Dimanche, 12 Déc.—La célèbre actrice, Miss ADA CAVENDISH.

C. LACOUME,

MARCHAND DE

LIQUEURS

EN GROS ET EN DETAIL,

53 Rue St-Charles,

NOUVELLE-ORLEANS,

PROPRIETAIRE DE

La Barre et de la Salle de Billards de l'Hôtel St-Charles

—ET DE—

La Succursale 1 1-4 rue Bourbon,

A constamment en magasin un grand nombre de marques de

Brandy, Whisky, Porte, Sherry, Madère, Vins blancs et rouges, Catawba, Cordiaux, Champagnes, Ale en bouteilles, Bière, Porter, Et Eaux Minérales, Etc., Etc.

PRIX MODERES.

Articles de Qualités Supérieures,

Livrés aux bateaux, aux cafés et aux familles qui se trouvent à une distance raisonnable du magasin, sans frais de charroi. 2déc—1m

LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine

DU PROF. HERMAN.

Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,

Importateur et marchand de drogues en gros et au détail, 139 rue du Canal Bâtisse Touro. Nlle Orléans, seul agent en Louisiane.
1erdéc—1an

Pour les Jours de Fête

COSTUMES de Dames et de Demoiselles pour une valeur de Vingt Mille Piastres consistant en les dernières et les plus belles nouveautés.

Ces articles ayant été achetés à 50 0/0 au dessous de leur valeur, le soussigné invite respectueusement les acheteurs à venir les voir et les examiner, certain qu'ils trouveront avantage à le faire.

D. H. HOLMES.

15 BOURBON, 14 DAUPHINE

155 RUE DU CANAL.
28 nov—1m

VOIX DE LA NUIT!

Nouvelle composition pour le piano.

Du Professeur HUBERT ROLLING.

En vente dans tous les principaux magasins de musique de la ville.
7 nov., 1 mois DMaJ

MAISON ETABLIE EN 1848.

THE TOKO DISTILLING CO.

Distillateurs de Whiskies.

FINE SOUR MASH RYE ET BOURBON.

W. L. Weller, & Son, Louisville, Ky.,

PROPRIÉTAIRES.

MAX WIMPF, Seul Agent,

No. 35 rue Natchez, au rez-de-chaussée.
2 déc—1m.

GROCERIES DE FAMILLE

Nouveau Magasin,

Nouveau Magasin.

J. B. SOLARI,

Ayant repris les affaires est maintenant établi

75 - - - rue du Camp - - - 75

avec un stock entièrement nouveau et frais en Groceries de choix pour familles. Conserves, Vins et Liqueurs des meilleures marques. Il se réfère à sa longue expérience dans le commerce et il sollicite une continuation du patronage libéral qui lui a été accordé pendant tant d'années.

Ses anciens habitués et amis et le public sont invités à visiter le nouveau magasin de Groceries de SOLARI,

75.........rue du Camp..........75
7 nov—

Le Dr JUST TOUATRE

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et à sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle Orléans et qu'il a repris l'exercice de sa profession. On pourra le consulter tous les jours, de midi à trois heures, à son domicile, No 163 rue des Ursulines. 10 nov—1m.

Transfert de Boulangerie.

ALEXANDRE REIBON a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il a transféré sa boulangerie Rocher Bar rue Bourbon Nos 58 et 60 et qu'il fournira du pain chaud nuit et jour, nec plus ultra.
14 nov—1m

DEMANDES.

On demande

DEUX personnes sachant ou désirant apprendre à coudre les gants de peau à la machine ou à la petite mécanique. S'adresser au No 44 rue Decatur. 4 déc—3f

On demande

DES FEMMES et des FILLES pour leur apprendre à faire des cigares et des paquets. S'adresser à la "Belle Créole," fabrique de cigares de S. HERNSHEIM & BRO. 67, 69 et 71 rue Tchoupitoulas. 26 sept—D

Cuisinière.

UNE CUISINIÈRE trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement 114, rue Bourbon. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 3 déc—7f

On demande

UNE bonne GARDIENNE D'ENFANT, expérimentée et constante, pouvant coucher à la maison (blanche ou de couleur, aussi, une bonne domestique de ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser rue Bayou No 284, entre Claiborne et Derbigny. 1er déc—7f.

Demande d'occupation.

UN Alsacien, arrivé récemment à la Nlle-Orléans, désirerait trouver un emploi dans une maison de commerce ou dans une famille, où l'on utiliserait ses services. Son but étant d'être logé et nourri, en attendant des temps meilleurs, il se contenterait d'un très modique salaire. S'adresser par lettres, aux initiales E. M., au bureau de l'ABEILLE. 30nov—6f

A LOUER

DEUX chambres à coucher, parfaitement meublées, ainsi qu'une pièce de moindre dimension pouvant servir de petit salon ou de cabinet de toilette. Ces chambres sont situées dans un excellent quartier du 2e district, à portée des chemins de fer urbains. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 24 nov—1m

AVIS.

GROCERIE et magasin de fourrage; les meilleures marques de liqueurs et groceries, ainsi que foin, maïs, avoine, son et la graine de coton, etc., tenus par BISCONTEAU FRÈRES, à l'angle des rues Bayou et Broad, Nlle-Orléans, Le.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
18 nov—1an

Boulangerie.

LES soussignés annoncent respectueusement à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils ont transféré, en date de ce jour, leur établissement de boulangerie du No 60 rue Bourbon au No 59 de la même rue, où ils feront tous leurs efforts pour mériter le patronage qui leur a été accordé jusqu'à ce jour.

Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1880.

J. M. LAFFERRANDERIE & FILS.
22 octobre—2m D M J

STOCK
IMMENSE
DE
Vêtements d'Hiver
POUR
Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants,

À VENDRE À TRÈS

BON MARCHÉ

AU MAGASIN DE

C. LAZARD,

Nos 213 à 217 rue Vieille-Levée près Dumaine,

En face le Marché Français.

Nouveaux Genres!

Coupes Elégantes!

Articles Durables!

$50,000

DE

Costumes et Surtouts

POUR

Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants,

De toutes les qualités et de tous les genres, à

BAS PRIX.

Souvenez-vous de ce que nous n'avons pas de succursale en ville.

Parcourez notre liste de prix ci-après et venez visiter nos magasins pour examiner nos marchandises. Tous les articles sont marqués en chiffres simples.

Liste de Prix.—Automne et Hiver 1880.

POUR ENFANTS.

Habillements Kilt de fantaisie	$ 2 25 à 8 00
Habillements Casimir de fantaisie	2 50 à 6 50
Habillements Cheviot de fantaisie	4 00 à 6 25
Pantalons Casimir de fantaisie	1 25
Pa dessus Satinet Gris	2 00 à 4 00
Pardessus Casimir fantaisie de printemps	2 75 à 3 75
Habillements Casimir fin	4 00 à 6 50

POUR GARÇONS.

Habillements Cheviot	$ 4 00 à 7 50
Habillements Casimir de fantaisie	3 50 à 8 00
Paletots et Gilets Diagonal	5 00 à 8 00
Pantalons Casimir de fantaisie	1 50 à 3 00
Pardessus Casimir, tout laine	2 75 à 3 50
Ulsters et Ulsterettes	3 00 et au dessus
Pardessus de printemps, couleur claire	3 75 à 5 00

POUR JEUNES GENS.

Habillements Casimir	$ 5 00 à 6 00
Habillements Cheviot, double boutons	6 50
Habillements écossais de fantaisie	8 00 à 10 75
Habillements Cut-Away de fantaisie	7 00 à 12 00
Habillements Laine de fantaisie	12 75 à 18 00
Redingotes et Gilets drap noir	8 75 à 11 50
D B.	12 00 à 14 00
Pantalons Doeskin noir	3 50 à 5 00
Pantalons Casimir de fantaisie	3 00 à 5 00
Pardessus Chinchilla bleu et brun	4 00 à 6 00
Pardessus Castor bleu, noir et brun	5 00 à 8 00
Pardessus légers de printemps	4 25 à 8 00

POUR HOMMES.

Habillements Cheviot, Sacs	$ 7 25
Habillements Casimir, Sacs	6 50 à 14 00
Habillements Casimir, Redingotes	6 50 à 15 00
Habillements Cheviot	10 00 à 15 00
Habillements Casimir Dumbarton	15 00
Sacs drap noir	3 00 à 6 00
Redingotes drap noir	3 75 à 7 00
Redingotes drap fin	9 50 à 15 00
Redingotes drap fin, D B	10 00 à 16 00
Sacs Diagonal bleu et noir	5 00 à 8 00
Redingotes Diagonal bleu et noir	5 00 à 9 50
Habillements fine laine noire	12 00 à 14 25
Paletots et Gilets Prince Albert Diagonal	8 00 à 15 00
Pantalons Doeskin noir	3 50 à 7 00
Pantalons Casimir de fantaisie	3 50 à 6 00
Pardessus Chinchilla D. B.	4 75 à 6 50
Pardessus Chinchilla D. B. importés	7 75 à 15 00
Pardessus Castor bleu, noir et brun	6 00 à 14 00
Pardessus Casimir de printemps	4 25 à 12 00
Un grand assortiment de Ulsters et Ulsterettes, aussi un lot de Gilets Casimir	75

ARTICLES DE TOILETTE.

Chemises blanches pour hommes	75 à 2 00
Chemises en couleur pour hommes	60 à 1 50
Chemises Mérinos de dessous pour hommes	25 à 2
Chemises Flanelle Canton pour hommes	75
Chemises Flanelle rouge pour hommes	1 00 à 1 75
Caleçons Flanelle Canton pour hommes	65
Caleçons Flanelle rouge pour hommes	1 00 à 1 50
Chaussettes anglaises pour hommes	25
Chaussettes couleur fantaisie pour hommes	30 à 50
Chemises blanches pour garçons	65 à 1 25
Chemises couleur pour garçons	60 à 75
Chemises Mérinos de dessous pour garçons	50

Jaquettes Cardigans de toutes les modes et qualités, pour hommes et garçons.

Grand assortiment de Mouchoirs soie et en toile, Cols en toiles, Cravates, Echarpes, anneaux et épingles pour Echarpes, des dernières modes et dessins. Aussi, un grand assortiment de Malles, Valises, petits sacs, Ombrelles soie et coton.

Notre département de Chapeaux

comprend les dernières modes de Chapeaux feutre et laine pour hommes, garçons et enfants. Aussi, Casquettes soie et Chapeaux soie pour hommes, Casquettes et Turbans pour enfants, que nous offrons aux prix les plus bas.

Un COUPEUR de premier ordre a la direction de notre département de confection.

Toute commande exécutée avec célérité coupe garantie. 27 nov au 1jv

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

—LE—

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

—DU—

MARDI 14 DECEMBRE 1880,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION!

Pas d'ajournement!

UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

Magnifique Chance

DE FAIRE

FORTUNE!

—LA—

COMPAGNIE

DE LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA AU—

Grand Opera House,

A

LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.

—LE—

MARDI, 14 DECEMBRE 1880,

UN GRAND TIRAGE

EXTRA,

CLASSE M,

UN GROS LOT DE	$100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.

11.279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 14 DECEMBRE 1880,

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000	$100,000
1 " de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
10000 Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
11,279 Lots s'élevant à	$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans (Lne.)

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de MARDI, 14 Décembre 1880,

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.,

ou à la même personne au

No 319 Broadway, New-York.

N. B.—Toutes les correspondances doivent être faites avec M. A. Dauphin comme ci-dessus. Dans tous les cas les BILLETS mêmes sont envoyés, et jamais des circulaires offrant des certificats ou autre chose à la place. Tout individu proposant ou offrant quoique ce soit par circulaire ou autrement, à son compte, ou au nom de la Compagnie, est un [illegible].

DIVERS

MODES ET ROBES.

Modes d'Automne et d'Hiver

—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture,

15.........RUE BARONNE.........15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens

en soie, peluche, castor, cygne et feutre, pour dames et demoiselles.

Toques et Capottes

pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES, selon les derniers et les plus élégants modèles de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15.........RUE BARONNE.........15
7nov—6m

INDEMNITES DE GUERRE.

RÉCLAMATIONS.

LA Commission des Réclamations franco-américaines s'est réunie et organisée à Washington. Le général Geo. B. Wright, de la société T. W. Tallmadge & Co., parcourt en ce moment la Louisiane, le Mississippi, le Texas, l'Alabama et d'autres Etats et se charge de réclamations à faire admettre et ratifier par la Commission. Il a passé ici toute la semaine dernière et il a été chargé d'un grand nombre de réclamations. Il est parti hier pour Galveston, mais sera de retour ici dans quelques jours. En attendant, on peut se procurer ses circulaires, ses pétitions en blanc, etc., etc., au bureau du juge Don A. Pardee, No 30 rue du Camp.

Les personnes ayant des réclamations à faire valoir ou les avocats chargés de ces réclamations sont invités respectueusement à venir voir le général Wright au bureau du juge Pardee, ou, en son absence, à se consulter avec ce dernier au sujet de leurs réclamations.
27 nov—2m D MerV

E. J. HART & CO.,

Importateurs et seuls agents des

VINS de Champagne de Bouché fils & Co. EAUX DE VIE de Cognac de J. Robin & Co. VINS Chateau Brun, Chateau de Germauville. Véritables EAUX DE VICHY de la Compagnie Fermière,

Rue Tchoupitoulas Nos 73,75,77,79

Ont en magasin et offrent à livrer par navires Alma, Seconde Emilie, etc., etc

Vins Margaux, Côtes de Bourg, Floirac, Paul Clermont & Co.

Sardines à l'huile, avec et sans arêtes, Eaux de Vie, Cerises, Fruits assortis, Liqueurs, Petits pois, Champignons, Olives, Moutarde, Champagnes, Maximum, Napoléon, Tisane.

Vins rouges et blancs, de qualités très appréciées, de S. Lachman & Co., Californie.
17nov—D Me V

GRAND DEPOT DE TAPIS
ET DE
TOILES-CIRÉES.

ELKIN & CO.,
100
RUE DU CANAL.

Toiles cirées anglaises et américaines, Linoleum anglais et américain, Nattes coco, Rotin et Napier, Tapis de cheminée et Nattes de l'Inde et de Berlin, Cretonnes français, et anglaises, Soies crues et jutes, Terreys Rideaux de dentelle Nottingham des derniers genres, Stores de fenêtres.

Tapis Nouveaux dessins avec Bordures.

Axminster Moquette et velours, Corps, Bruxelles, et tapisserie do. tapis Ingrain et 3 plis.

Corniches et Corniches à tringles, derniers genre de franges à boules.

Dessous de tables anglais et américains de toutes les grandeurs

Assortiment complet de Nattes de Canton blanches, en couleur et de fantaisie.

Articles de tous genres pour tapissiers.
21sept—6m

TAILLEURS.

1880 1881

AUTOMNE ET HIVER

Léon Godchaux,
81 & 83
RUE CANAL,

Annonce respectueusement à ses clients et au public en général

Que son assortiment de Linge

D'AUTOMNE ET D'HIVER,

Articles de toilette et de chapeaux est complet et qu'il en sera ainsi pendant toute la saison.

Des nouveautés en fait de coupe et de fabrique sont constamment ajoutées. Notre stock comprend toutes les qualités de marchandises.

Habillements pour Jeunes' Gens, Garçons et Enfants

En grande variété, sur lesquels nous appelons l'attention spéciale.

Dans notre département de linge fait sous la direction habile de deux coupeurs expérimentés on trouvera les derniers genres de modes étrangères et du pays, lequel département est sans égal pour la variété, l'élégance de notre assortiment complet. 9 nov—D Mar J

A. GONTHIER,

Marchand-Tailleur, No 19 Passage de la Bourse.

J'ANNONCE respectueusement à mes amis et au public en général que j'ai ouvert un établissement de tailleur à l'adresse ci-dessus et je suis prêt à faire des vêtements sur mesure à des prix excessivement minimes.

Ayant une grande expérience dans la coupe des vêtements, je puis garantir de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leurs commandes.

Tout ordre sera promptement exécuté.
12 sept—1an A. GONTHIER.

JOS. BRANDNER,

Marchand-Tailleur.

34.........RUE BOURBON.........34

A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS, CASIMIRS et étoffes à gilets.
26oct—3m

A. F. WEBER,

LE TAILLEUR FASHIONABLE bien connu,

A transféré son magasin du No 134 de la rue du Canal au

No 153 de la rue de la Commune, entre St. Charles et Carondelet. 1er oct—3m.

Pensions Restaurants &c.

MAXWELL HOUSE,

NASHVILLE, TENN.

CET HOTEL, complètement restauré et meublé à neuf, n'a d'égal dans aucune ville au sud de Baltimore. Je l'administrerai de manière à ce qu'il n'ait de supérieur nulle part.

CHAS. E. SMEDES, Propriétaire.
1er déc—1m.

PENSION PRIVÉE,

193.........RUE ROYALE.........193

Entre St-Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.

MADAME TRAPOLIN prévient sa nombreuse clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, autant par l'élégance de ses appartements que par le service de sa table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent pas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce.

Les prix sont des plus modérés.

On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31 août—au 22 déc.

Avis spécial.--Transfert.

John's Restaurant

A été transféré au No 182 de la rue du Canal, presqu'en face du Théâtre du Grand Opéra, où JOHN STRENNA, propriétaire, sera heureux de voir ses vieux amis et tous les visiteurs.
6 nov..1m

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE CONSTABLE.

B. Saloy vs. Octave Foy.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS, No 413—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepot No 130 rue Marais, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 11 décembre 1880, à 11 heures du matin.

Un lot de meubles et divers effets mobiliers. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET, Constable.
30nov—30 déc 6 11

PAR H. STERN & CO.

540 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO.—Encanteurs, il sera vendu LUNDI, 6 déc. 1880 à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 25 rue de Chartres—

540 caisses bottes, souliers et brodequins,

Formant un bel assortiment

Conditions à la vente. 5déc

PAR S. GUINAULT.

Magnifiques laitières.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 7 décembre 1880, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, en face du Parc, à côté du café de M Jean Marie.

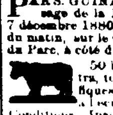

50 belles vaches laitières de race extra, toutes avec des veaux, de magnifiques laitières habituées et nourries à l'écurie depuis deux mois.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant
de $100 à $150, trois mois,
de $150 à $250, six mois;
de $250 à $350 neuf mois,
et de $350 à $600—un an de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 3 déc—3,4,5,7

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE

Succession de Madame François Ader.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,148.

Une maison en briques à étage, formant l'encoignure des rues St Pierre et Tremé.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI 18 décembre 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St. Pierre, Tremé, Marais et Orléans, mesurant 21 pieds de face à la rue St. Pierre sur 82 pieds de profondeur et face à la rue Tremé et formant l'encoignure des rues St. Pierre et Tremé. Ensemble, une maison en briques à étage, ayant une grande pièce au rez-de-chaussée, deux chambres et un cabinet au premier étage, une autre bâtisse en bois attenant à la maison couverte en ardoises de deux chambres, une autre bâtisse en briques à étage construite sur le fond du terrain de quatre chambres, cour carrelée, lieux d'aisance, hydrant etc., etc.

Conditions—Un tiers comptant et balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Omer Villeré notaire aux frais de l'acquéreur y compris les taxes d'Etat et de ville dues en 1881—en sus du prix d'achat. 4déc—4,11,15,16,17,18

PAR NASH & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à Carrollton, faisant face à l'avenue St. Charles.

Successions consolidées de Thomas Clavey et de son épouse, tous deux décédés.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orleans. Dossier No 1075.

A des conditions faciles à l'encan.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 11 decembre 1880 à midi à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hotel St Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 mars 1878, et signé le 11 avril 1878, dossier No 40,000 et d'un ordre supplémentaire ou amendé de Hon. Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 4 novembre 1880 dossier No 1075, dans l'affaire des successions consolidées de Thomas Clavey et sa femme, tous deux décédés pour effectuer un partage, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville (anciennement ville de Carrollton) dans l'îlet No 23, borné par l'Avenue Canal, Avenue St. Charles, (anciennement rue Premiere), les rues Short et Hampson désigné par le lot No 10 et mesurant 31 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 125 pieds le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Termes et conditions—La moitié comptant sur les lieux et le reste à un an (les billets divisés en quatre coupons à la convenance des parties intéressées) avec 8 pour cent d'intérêt et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur du jour de la vente. Les clauses d'assurance et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, devant être inclues dans l'hypothèque.

Acte de vente pardevant A. Hero Jr. notaire aux frais des acquéreurs, en outre des taxes dues et exigibles en 1881.

7 Nov.—7, 14, 21, 28, Dec. 5 et 11.

Chaussures.

OUVERTURE DE LA SAISON

GRANDS DÉBALLAGES

—DE—

CHAUSSURES

—AU—

Drapeau Rouge,

COIN DOUANE ET BOURBON.

Les acheteurs de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir examiner l'immense variété de CHAUSSURES de tous genres provenant des plus grandes manufactures du pays. Marchandises garanties et vendues à une grande modicité de prix.

Suivez tous la foule qui se porte tous les jours au DRAPEAU ROUGE, coin des rues Douane et Bourbon.

P. CASAUBIEILH.

13oct—2m—Dim Mar Je

La Grande Fabrique de Chaussures du Sud, établie en 1875.

CETTE Fabrique, depuis sa fondation, a toujours eu à son emploi un fort personnel d'habiles cordonniers. C'est dû à l'énergie et à l'entreprise de M. JOHN HANSEN, propriétaire de l'établissement.

M. JOHN HANSEN signale à l'attention de ses nombreux clients et du public en général son magnifique assortiment de Bottes et Chaussures pour Hommes, femmes et enfants, et les invite à venir l'examiner avant d'acheter ailleurs.

JOHN HANSEN,

Fabrique de Chaussures du Sud,

33 et 35 rue du Canal,

29 sept—6m En face la Douane

Charbons! Charbons!

L. O. DESFORGES, Nlle Orléans. B. J. MONTAGNET, Nlle Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal

COMPANY,

DESFORGES, MONTAGNET & CO.,

Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.

CHARBON en car, pour expédition.

Chantiers:
1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand.
2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville.
3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.

AGENTS POUR LE BAYOU SARA COAL DEPOT

BUREAU

Coin des rues Gravier et Carondelet

Nlle-Orléans, Louisiane.
1er août—6m

Charbon. Charbon.

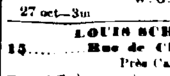

PITTSBURG — pour usage de famille.
CANNEL DE LA VIRGINIE—pour usage de famille.
ANTHRACITE—en gros morceaux pour fonderie
ANTHRACITE—en petits morceaux pour restaurants et familles
ANTHRACITE—en morceaux pour brûler dans des poêles
ANTHRACITE—en morceaux (chesnuts) pour brûler dans des poêles.

Le tout vendu aux plus bas prix du marché par W. G. COYLE & CO.,
27 oct—3m 33 rue Carondelet.

LOUIS SCHWARZ.

15.........Rue de Chartres.........15

Près Canal.

VIENT de recevoir par les derniers steamers de Brême, Liverpool, le Hâvre et New York, un grand choix de Livres Etrangers et du Pays, Papeterie, Articles de Fantaisie, Albums, Portraits, Cadres, Bouquets et Aussi, un grand choix de Plantes Artificielles (nouveauté) pour décoration de corridors et salons.
21nov—1m

Le plus vaste Assortiment AU SUD DE NEW-YORK.

MOQUETTES, BRUXELLES, INGRAINS.

TOUS LES DERNIERS GENRES, AVEC ET SANS BORDURES.

Rideaux de Dentelle et Stores de fenêtres, articles de tapisserie en grande variété.

A. Brousseau's Son,

17 RUE DE CHARTRES.

Prix convenable à tout le monde.
10oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

POUR COMPTE DE DÉPART.

Magnifique meuble de chambres à coucher, Victoria, en noyer noir avec armoire à glace.

Elégant meuble de salon en noyer noir, recouvert en Mohair.

Meuble de salle à manger en noyer noir.

Tables de salon en noyer noir, M. T., Pendules en marbre, Glaces de cheminée, Ornements pour cheminée, Nattes, Chaises, Sommiers, Oreillers en plumes, Moustiquaires en bobinet, Matelas crin et mousse, Faïence, Verrerie plaqué et autres articles trop longs à énumérer.

—Aussi—

Une Machine à Coudre de Singer un Poele de cuisine Charter Oak No 6.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur - Bureau, No 46 rue Royale—MERCREDI, 8 décembre 1880, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 567 rue Bourgogne, entre Musique et Washington, le contenu de la maison comprenant en partie les articles ci-dessus mentionnés—

Conditions—Comptant.

P.-S.—Tous les effets ci-dessus sont presque neufs, n'ayant servi qu'environ six mois et sont du dernier genre. 5 déc—au 8

PAR HOEY, & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et Liberté, et coin des rues Howard et Erato, et Propriété à Osyka, Miss.

John G. Bardales vs. Mme Margaret Fitzsimmons et Als.—No 232—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY et O'CONNOR - NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 6 janvier 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 13 novembre 1880 et signé le 24 novembre 1880 il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1. Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Liberté et Franklin, désignés comme les lots Nos 1 et 2 et mesurant plus ou moins comme suit Lot No 1, formant le coin des rues Gravier et Liberté a 16 pieds 1 pouces de face à la rue Gravier sur 77 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Liberté et 76 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée de côté et 27 pieds 10 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 2, attenant à celui ci-dessus décrit, mesure 22 pieds de face à la rue Gravier sur 76 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur. Ces deux lots donnent sur une allée commune dans le fond, laquelle allée s'étend de la rue Franklin à la rue Liberté. Les améliorations consistent en [illegible].

2. Quatre lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Howard et Liberté désignés comme les lots 1 à 4 se touchant et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Erato et formant le coin des rues Howard et Erato. Les améliorations comprennent une rangée de bâtisses en bois à un étage.

3. Un lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans la ville de Osyka, Etat du Mississippi, et désigné sur le premier plan de cette ville comme lot No 3 de l'îlet ou carré No 2.

Conditions de la vente—Un tiers comptant le reste à un, deux et trois ans de crédit en billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement des dits billets garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant William J. Castell, notaire.
5déc—5 11 18 25 janl 5 6

PAR C. E. GIRARDEY.

VENTE SANS RESERVE de l'HABITATION ELISKA connue autrefois comme l'Habitation AURORA.

UNE HABITATION SUCRIÈRE ET RIZIÈRE de choix dans la paroisse d'Orléans, à environ 4 milles de la ville.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi

Et

A une très petite distance au-dessous du dépot et des ateliers du Morgan Great Texas Rail Road, avec une façade considérable sur le fleuve, propre à de grands établissements commerciaux, à des Chantiers de Marine et à des Docks. De grande valeur et d'un avenir assuré. Le terrain est également admirablement approprié pour l'élevage des bestiaux et l'établissement de jardins potagers et d'orangeries.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—JEUDI, 16 décembre 1880 à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, sera vendu à l'enchère publique—

Cette habitation sucrière de très grande valeur connue comme l'Habitation Eliska ou Aurora située dans la paroisse d'Orléans sur la rive droite du fleuve Mississippi à environ quatre milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Cette terre a environ 25 1/2 arpents de face sur le fleuve Mississippi quatorze desquels étant du côté supérieur, ont une profondeur de 70 arpents et les autres une profondeur de 7 arpents faisant un total d'environ 2200 arpents de superficie de terres à sucre et à riz de la meilleure qualité.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une sucrerie et une purgerie en briques et couvertes en ardoises, à pignons en bois, fournie des appareils d'une machine à vapeur d'un moulin à sucre un strike pan des chaudières un grand hangar à cannes couvert en ardoises, une grange, des cabanes pour travailleurs, une forge, un bon débarcadère, un entrepôt, une grande maison de demeure à deux étages très agréable avec de grandes galeries et de magnifiques appartements, remise et écurie couvertes en ardoises, cuisine en bois, ainsi que d'autres dépendances une maison très confortable pour l'économe avec galerie et cuisine. Egalement une bonne machine à égrener fonctionnant et d'autres bâtisses en bois servant à la récolte du riz.

Six cents arpents dans le fond de l'Habitation ont été plantés de riz et loués à raison de 6 piastres l'arpent équivalant à $3600 par an, le bail de cette partie de la terre expire le 31 décembre 1880.

Il y a environ 200 arpents plantés de cannes à sucre. La plus grande partie de ces cannes est du plant qui a été mis en terre cette année et dont une partie a été mise en winrow. Une grande quantité de fèves a été plantée et recouverte pour fumer la terre. Il y a un verger d'environ 500 jeunes orangers, dont une partie est en rapport. Egalement 20 à 30 pacaniers, des pruniers des pêchers des néfliers, des figuiers et d'autres arbres tous en rapport. La terre est bien boisée de cyprès, chênes etc. Il y a en outre un bon pâturage et un bon magasin d'épiceries, loué.

Avec l'habitation il sera vendu 10 mulets et les instruments aratoires, tels que charrettes, charrues, herses, bêches, pelles, haches, houes, couteaux à cannes, une machine "Champion" à moissonner des harnais des outils ainsi que le foin et le maïs qui se trouvent sur place et qui suffiront amplement aux besoins d'une année.

Une partie de la terre est cultivée en légumes, et, en vertu d'un arrangement, le jardinier doit avoir droit à la moitié de la récolte actuelle comme compensation de ses services et de ses soins. Cette culture acquiert de l'importance grâce aux facilités de transport [illegible] tenant avec le Nord, l'Est et l'Ouest et elle promet de donner des bénéfices supérieurs ou au moins égaux à ceux des grandes cultures.

La terre étant en excellent état de culture et située à proximité de la ville avec de bons chemins pour s'y rendre et pour transporter les produits de l'habitation, l'achat de cette propriété de choix constitue un placement sûr et rémunérateur. Possession en sera donnée le 1er janvier 1881. La maison de demeure ne sera livrée que quinze jours après la conclusion de la vente.

Les personnes désireuses de visiter l'Habitation pourront le faire en s'adressant à l'encanteur ou sur les lieux.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, l'option étant laissée à l'acquéreur d'augmenter la somme à payer comptant et de réduire la portion à solder à terme. Cette dernière portion devra être sub-divisée en billets d'un montant égal, payable tous les ans garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les bâtisses et améliorations devant être tenues assurées, pour au moins un tiers de la somme due, et la police transférée au vendeur. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication. Titre parfait.

L'acte de vente pardevant A. D. Doriocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.
17 nov—au21,26,27,28—4,5,11décau16

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Marie	Harent Pierre Jacques Delphin
Allain Pierre	Iffrig Mme
Anziès F	Jarriat François
Allemand Louis	Juven Eugène
Augaunmarre Eugène	Krepper Michel
Araaey	Lacroix Pierre Paul
Astugue Bernard	Leblanc Auguste
Bordes Alexandre, François et Mariette	Lebanzat Mathieu
Barthe Mme Veuve George	Legros Mr
Butler Mme Vve	Leronge Alphonse
Bessy Charles	Levieville Félix
Biates Jean	Le Vendre ou Le Vendre Jean Mathurin
Brunet Adrien	Lefevre Mr
Bourgeois Marguerite	Lancelot Mme Jean Marie
Bonneville Marcelin	Lefevre P
Bochud Jules Gustave	Laurent Germain et Emile
Bordelay Joseph	
Bettinger Mr	Le Stum Yves Marie
Bourrier Mme Vve	Lacasse Jean
Corvaisier Joseph	Lahitte Mme Vve
Courtiade Eugène	Lefevre Désiré
Chiapella A	Lavery Francisque
Chauveau Louis	Lussau Dominique
Castagnon Paul	Muller William
Cancier Alexandre	Marillier
Colladant Jacques	Marcel Joseph
Coussirat Salat Pierre	Muguier Joseph
Chatelain Mme, née Catherine Jardin	Maaure Louis
Cazaubon Mme Vve	Moirand Mme de
Cluset Ernest	Meyniel Jean
Deron Luc Thérèse Henri	Maestre Pierre
Dornier J V	Narbot Jean Marie
Dupuget Marie	Ostallier Charles
Darmure Joseph François	Pérès Dominique
Dufaut J	Poivet André
Dallory Claudius	Picart Mme Vve, née Louise Parizot
Danolol Mme	Penat Pierre
Dornier Jules Victor	Preisach Albert
Frazier Jean Michel	Pelouin Victor François Jean
Flachard Emile	Pese Adolphe
Forstall à Sons	Perpant Ernest Michel
Fage Louis	Poirson Philippe Ernest
Flouch Mme Charles	Rocques Jean Baptiste
Fabelier Mme Vve	Rougeau Ambroise
Ferran Jean	Rousseau Louis
Galinier Mr	Rougouffre Auguste
Godin Charles	Rolland Edouard
Gouffe Mr	Schmutz Mr
Guirand Mme Vve Joseph	Sarrat Mme Vve Célestin
Herbert Louis	Somin Mr
Hery Martin	Tristani Mr

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 9 octobre 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONI.
9 oct—